



เด็กไทยยิ้ม

Association suisse de familles adoptantes
d'enfants de Thaïlande - 1200 Genève
CCP: 17-764704-5 www.dekthaiyim.ch

PV de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association Dekthaiyim Maison de quartier de Champel dimanche 04 septembre 2018

Membres du comité présents : Yvan Agnesina, Pascal Boegli, Delphine Schaeffer-Renfer, Tania Watzlawick-Berczy

Membres de l'association présents : Diana Hayek Barriviera, Maria et François a Marca, Patrizia Agnesina, Karoly Berczy, Michèle Auberson Gueissaz, Loris Barriviera, Monique Boegli, Elisa Banfi et Slim Bridji, Giovanbattista Cardone, Stéphanie et Matthias Courouble, François-Xavier Desarzens, Laurent et Kanokporn Dufour, Vincent et Micheline Esteban, Sabine Estier, Anne et Marc Garnier, Roberto et Vera Ghizzioli Colombo, Sandra et Olivier Hähni, David et Myriam Inguscio, Laurent Jäggi, Géraldine et Sam Jaquier, Colette et Salvatore Leonardo, Renata Lobo et Martin Karaca, Charles et Marina Pearce Magnin, Inès et Florian Messerli Grandchamp, Maurizia et Thierry Pasquier, Natalie Oppatja, Dominique Rémy, Laurent et Fabienne Rieben Michon, Tiziana Santuccio, Anne et Alain Sulliger, Regina Ugnivenko, Jean-Pierre Tripod, Fabienne Voirol
(53 personnes, dont 48 personnes en mesure de voter)

En sa qualité de Président, Yvan ouvre officiellement l'AG.

Ordre du jour : suppression du point 2.3 des statuts de l'association.

La décision de faire voter une modification des statuts de l'association découle de la décision de faire radier l'association Dekthaiyim du Registre du Commerce, car il n'est pas obligatoire d'y être inscrit pour poursuivre nos activités associatives.

Son inscription n'étant pas obligatoire (les conditions de l'art. 61 al. 2 CC n'étant pas remplies), l'association est radiée à sa demande.

Dekthaiyim continuera donc d'exister en tant qu'association à but non lucratif. La suppression est votée à main levée et approuvée à l'unanimité par les membres de l'association.

Yvan Agnesina

Président

Tania Watzlawick

Secrétaire